ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION SPLENDIDE ET RARE POUR LE COMMERCE

Deux grandes et importantes ventes par le Sherif Civil

Du contenu entier et installations, etc., des deux magasins de

MICHEL LION & CO.,

Un à l'encoignure des rues Canal et Baronne, et l'autre à l'encoignure des rues Decatur et Ste-Anne.

Consistant en une immense quantité de vêtements de printemps, d'été, d'automne et d'hiver pour hommes, garçons et enfants.

Toutes qualités, du plus fin au meilleur marché.

Aussi un grand stock de draps de choix.

Lingerie pour hommes de toute description, chemises de toutes qualités, lingerie de dessous, chapeaux et casquettes,

Et de nombreux et divers autres articles, etc., dans cette ligne d'affaires.

Installations de bureau et lumière électrique, meubles, tables de montre, comptoirs, vitrines, coffre-fort en fer, etc., etc., d'après inventaires enregistrés.

Dans l'affaire de

ROSENWALD & WEILL vs MICHEL LION & CO.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 083—En vertu d'un ordre de vente daté 8 mai 1900, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés et les jours et l'heure ci-dessous mentionnés de la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Le Lundi, 21 mai 1900, à 10:30 A. M., à l'encoignure des rues Canal et Baronne,

Le contenu entier et installations, etc., du magasin de vêtements et lingeries pour hommes dans ledit local, d'après inventaire enregistré.

II Le Mardi, 22 mai 1900 à 10:30 A. M., à l'encoignure des rues Decatur et Ste-Anne,

Le contenu entier et installations, etc., du magasin de vêtements et lingeries pour hommes audit local, d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Bernard Titche, avocat pour les plaignants.

9 mai—9 15 19 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Ventes de Vêtements, etc.,

Schloss Bros. & Co. vs Moses Lobe's Sons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,107—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 mai 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue St Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Une caisse de vêtements, d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour les plaignants. 2mai—2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur du Premier District,

Rue des Magasins entre les rues Poeyfarre et Calliope.

James T. Rodd vs les Héritiers de Mme O. T. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,821—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, Nos 25 et 26, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 158, borné par les rues Magasins, Camp, Poeyfarre et Calliope. Le lot No 25 mesurant vingt sept pieds de face à la rue Magasins par cent vingt pieds de profondeur et lot No 26 mesurant vingt six pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt de profondeur, d'après un devis de L. H. Pilié, daté le 11 octobre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat du plaignant

14 av—14 20 27 mai—4 11 17

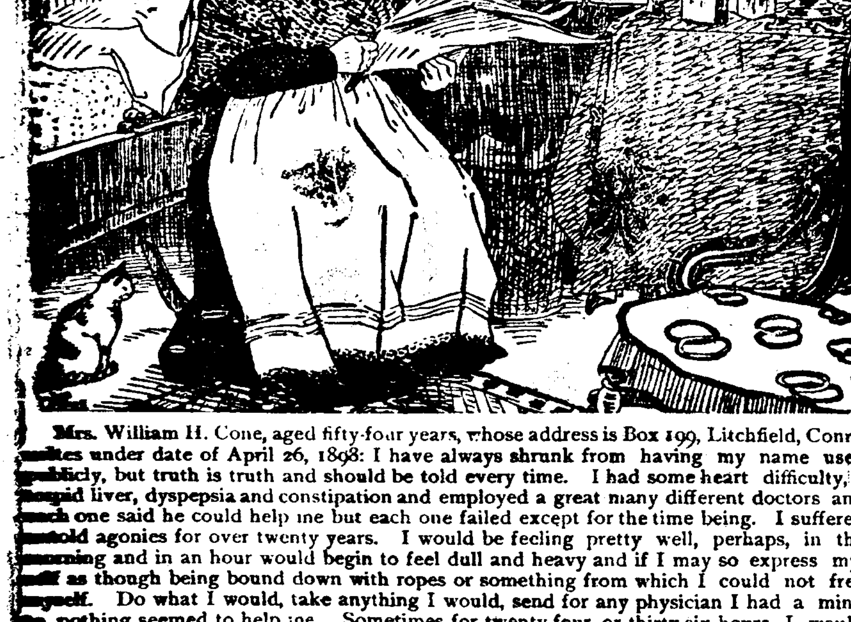

Mrs. William H. Cone, aged fifty-four years, whose address is Box 199, Litchfield, Conn., writes under date of April 26, 1898: I have always shrunk from having my name used publicly, but truth is truth and should be told every time. I had some heart difficulty, a torpid liver, dyspepsia and constipation and employed a great many different doctors and each one said he could help me but each one failed except for the time being. I suffered untold agonies for over twenty years. I would be feeling pretty well, perhaps, in the morning and in an hour would begin to feel dull and heavy and if I may so express myself as though being bound down with ropes or something from which I could not free myself. Do what I would, take anything I would, send for any physician I had a mind to, nothing seemed to help me. Sometimes for twenty-four or thirty-six hours I would be utterly prostrated and suffer, oh heavens, such agony; it was a living death. I could hardly tell which part of my body suffered the most, but of course the intense pain was in my head and stomach. How many times I have shut my eyes and wished I need never open them again and have envied the dead. These attacks came to be very frequent—sometimes every week for a while and every two or three weeks always. I accidentally saw an ad of Ripans Tabules in a New York paper and thought I would try them and did so. This was about three months ago. I never had anything help me as the Tabules did and now I can eat and enjoy my food. I do not mean to say the Tabules have cured me, for I fear nothing can ever do that, but I am much better, my sick spells are farther apart and I am much easier than I have been for years; in fact, I am so much better and so much encouraged that I thank God for Ripans Tabules and shall stick to them.

WANTED.—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Intérêt de Propriété Foncière dans le Sixième District,

James Bazile vs Peter Jung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,935—En vertu d'un writ de fieri facias contre James Bazile et en faveur de Peter Jung à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

TOUS LES DROIT, TITRE ET INTERÊT DE JAMES BAZILE DANS ET A LA PROPRIÉTÉ CI-APRÈS DECRITE, A SAVOIR:

Une portion de terre, située à Greenville dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 17 borné par les rues Chestnut, Foucher, Market, Broadway ou South Market, mesurant trente et un pieds et trois quarts de face à la rue Chestnut sur cent quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre est une partie du lot désigné par le No quatre sur un croquis annexé à un acte de vente faite à Wm Bradley pardevant Ernest Commagère, N P., le 29 novembre 1887, et est aussi désigné sur le roll d'assessement de la ville de 1890 comme lot No 17 et est le 4ème lot de l'encoignure des rues Foucher et Chestnut. Etant la même propriété acquise par James Basile de Mme C. S. Thomas d'après un acte pardevant Ernest Commagère, N. P., le 25 avril 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,

Parkerson & Tobin, avocats pour Peter Jung.

27 avril—27 28—mai 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de six terrains de valeur

Dans l'ilet borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu

Bâtisse connue comme No 2437 rue Warsaw, (maintenant République).

Joseph Everard, tuteur datif, vs Henry Huerkamp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 61,166—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 38, borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu, et désignés par les Nos Dix, Onze, Douze Quatorze, Quinze et Seize, sur un plan dressé par Giroux, le dix-neuf décembre 1849 et déposé dans le bureau de J. B. Cénas, alors un notaire en cette ville. Lesdits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir:

Lot No Dix mesurant trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Magistrat sur deux cent quarante deux pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur.

Lot No Onze mesurant trente-deux pieds de face à la rue Magistrat sur deux cent vingt-et-un pieds cinq pouces sur la ligne du lot No Dix et deux cents pieds quatre pouces sur la ligne du lot No Douze.

Lot No Douze mesurant trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Magistrat et cent soixante-dix neuf pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur.

Lots Nos Quatorze et Quinze mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Warsaw sur cent dix pieds de profondeur.

Lot No Seize formant l'encoignure des rues Warsaw et Magistrat, a trente pieds de face à la rue Warsaw sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue Magistrat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Lewis, avocat pour le plaignant.

27 avril—27—mai 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Broadway et Esther (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Chestnut et Wal).

Henry P. Koch vs Marguerite Poichet,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 61,833.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme ilet No 42, borné par les rues Broadway, Chestnut, Esther et Wall, lequel morceau ou portion de terre forme le coin des rues Broadway et Esther et mesure quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Broadway sur cent-vingt pieds de profondeur et face à la rue Esther.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

20 avril—20 27—mai 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une propriété de valeur du Troisième District.

Marcel Bernard vs Virginia Garratte et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 60,716—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juin, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

En entier ou séparément la moitié d'action non-divisée, part ou intérêt en et à un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les dépendances, droits, voies, privilèges et servitudes en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Force (maintenant Tonti), Nouvelle Orléans, Vertu (maintenant Rocheblave) et Nouveau St Bernard (maintenant Allen), désigné comme lot B sur un devis daté le 18 mai, 1897, annexé à un acte de donation par Mme Vve Hypolite Paul en faveur de Paul Eugène et Mme Virginia Garatte, passé pardevant E. P. Cousin, notaire, le 18 mai, 1897, d'après lequel devis ledit lot B mesure seize pieds de face à la rue Force (maintenant Tonti) par cent cinquante-neuf pieds onze pouces et trois lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles, contigu au lot A, et étant la moitié du lot original No 6 de l'ilet No 91 (bis) situé le plus près de la rue Nouveau St Bernard ou Allen.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Louis P. Bryant, avocat pour le plaignant.

12 mai—12 18 25—juin 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de proprieté du troisième District.

Marcel Bernard vs St. John Divine Baptiste Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,602—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 14 juin 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant dans le faubourg Marigny, troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Annette, St-Antoine et Solidelle, mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Prosper sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

Louis P. Bryant, avocat pour le plaignant.

12 mai—12 18 25—juin 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand ilet de terre de valeur dans le Sixième District.

Borné par les rues Broadway, Pine, Esther et Wall, avec bâtisses et améliorations.

Cyril C. Harvey vs Geo. Weiman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,022—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juin 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 43 et divisé en 20 lots, numérotés de 1 à 20 inclusivement, d'après plan original du faubour Greenville, fait par B. Buisson, ancien voyer, daté le 15 avril 1856 et déposé en l'étude de Wm Y. Lewis, ancien notaire en cette ville, lequel dit ilet est borné par les rues Broadway, Pine, Esther et Wall et mesurant trois cents pieds de face à chacune des rues Broadway et Pine, et deux cent quarante pieds de face à chacune des rues Esther et Wall, mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H B. McMURRAY,

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Henry H. Hall, avocat pour le plaignant.

12mai—12 18 25—juin 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de trois lots de valeur dans le Sixième District, encoignure des rues Jéna et Long.

Charles Gecks vs John Masquere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,149.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 juin 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, St. George, Jéna et Long, désignés comme lots Nos un, deux et trois sur un devis annexé à un acte de recouvrement partiel d'hypothèque par la Commercial Homestead Association à Mme H. B. Daniel, passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville, le 18 avril 1894 et d'après lequel lesdits lots mesurent chacun, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Jéna sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, lesdits lots sont contigus et lot "un" formant le coin des rues Jéna et Long.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux,

H B McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John A. Woodville, avocat pour le plaignant.

12 mai—12 18 25 juin—1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureau de Valeur et Mappes Rares, Plans, Registres, etc., et un Grand Coffre-fort en fer.

Annie Williams vs New Orleans Abstract Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58 990—En vertu d'un writ de fieri facias adressé à Frank Marquez, ancien shérif civil, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, MERCREDI, le 23 mai 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A la Bâtisse du Masonic Temple, coin des rues St-Charles et Perdido, dans le bureau ou chambre No 8 du second étage de ladite bâtisse:

Un lot de meubles assortis de bureau, mappes, registres et plans de la ville de Jefferson, journaux de transferts, index, memorandum et livres de blancs, papiers, etc., d'après inventaire enregistré.

Aussi un grand coffrefort en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dinkelspiel & Hart, avocats pour la plaignante

12 mai—12 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District.

Sur la rue Dryades, entre les rues St André et Félicité, Rue se trouvant sur l'arrière étant Remparts.

Succession de Theresa Van Halen ou Van Haelen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33 702—En vertu d'un ordre de vente daté le 3 janvier 1900, adressé à Frank Marquez, ancien shérif civil de la Paroisse d'Orléans, par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 juin 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc, qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, St-André et Félicité, ledit lot est désigné par le No 17 et mesurant vingt huit pieds huit pouces de face à la rue Dryades, vingt sept pieds trois pouces sur la ligne du fond sur quatre vingt dix neuf pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne du lot No 16 et quatre vingt quatorze pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 18 toute mesure anglaise.

2° Un morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans le même District et ilet et adjacent à la propriété premièrement ci-dessus décrite formant la partie du fond du lot No 12 et mesurant onze pieds un pouce sur la ligne du fond du lot No 17, onze pieds et un pouce sur la ligne de côté opposé sur vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles le tout en mesure américaine.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 mai—12 18 25—juin 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme No 1320 avenue Henry Clay entre les rues Pitt et Prytanée.

Cyril C. Harvey vs Mme Louisette Helwig, femme et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,922—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le premier district de cette ville le JEUDI, 7 juin 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 51 borné par l'avenue Henry Clay, et les rues Pitt, Prytanée et Calhoun contigus et désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, lesdits lots mesurent chacun vingt huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, et vingt-huit pieds onze pouces et deux lignes et demie de largeur sur la ligne du fond, par les profondeur suivantes, à savoir: cent vingt neuf pieds dix pouces et deux lignes et demie sur la ligne divisant les lots Nos Trois et Quatre; cent trente pieds deux pouces et une ligne trois quarts sur la ligne divisant les lots Nos Quatre et Cinq; cent trente pieds six pouces et une ligne sur la ligne divisant les lots Nos Cinq et Six, et cent trente pieds dix pouces et un quart de ligne, divisant les lots Nos Six et Sept.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.

4 mai—4 11 18 25—juin 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un bail de valeur et droit d'occupation.

Mme Amanda Devereux vs Fred Griese et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,842—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 19 mai 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

En face de mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

I. Le terme de bail non expiré de la propriété No 1432 rue du Canal entre les rues Liberté et Howard, ledit bail expirant le 30 septembre 1901 et le loyer étant de $45 par mois, payable mensuellement. Et en cas de défaut de vente dudit bail, alors il sera offert à vendre.

II. Le droit d'occupation de ladite propriété, No 1432 rue Canal, de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Denègre, Blair & Denègre, avocats pour la plaignante.

8 mai—8 9 12 16 19

VENTE PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

LUNDI, 21 mai 1900, à 11 heures A. M., le contenu de la résidence No 1506 rue Douane, entre Marais et Villeré.

Mme Vve Jean Marie Saux vs J. William Klinger.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 17 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés le LUNDI 21me jour de mai 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu de la résidence No 1506 rue Douane, entre Marais et Villeré, consistant en un lot de meubles de maison, etc. Un ameublement de salon, 9 pièces; 3 garnitures de cheminée, 1 grand sideboard, 1 lit pliant, 1 boîte à musique, 1 stove de cuisine, 4 ameublements de chambre, rideaux, tapis, matelas à ressort, rideaux, stores, etc., presque neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant sur les lieux. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité.

E. J. Moral, avocat pour la plaignante.

12 mai—12 17 21

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Hernsheim vs The Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois d'avril 1900 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

7 mai—7 11 16

Succession de Mme Anna Barbara Seyler, veuve de Valentine Reinhard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,693— Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par William B Duncan, Jr. administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN, Greffier.

James B. Rosser, Jr, avocat.

3mai—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Mme Elizabeth Climo.

No 38,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI 22 mai, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1900, et signé le 19 avril 1900, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La bâtisse en bois à deux étages bien située pour magasin et résidence 13 4 et 1306 rue du Canal entre les rues Franklin et Liberté, contenant au rez de chaussée grand magasin, au premier corridor, 3 chambres, vérandah, etc. Le lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Franklin, Liberté (anciennement Tremé), et Gasquet, et mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 95 pieds de profondeur. Ledit lot comprend une partie d'un grand lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 sur un plan fait par Jos. Pilié, voyer, daté le 30 avril 1833.

2° La résidence en briques à trois étages bien bâtie, 137 Bassin, entre les rues Canal et Gasquet, contenant corridors, balcons, 12 chambres, bonne cour, cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Canal, Gasquet et Franklin, mesurant à peu près 20 pieds de face à la rue Bassin, la même façade à la rue Franklin, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, entre lignes parallèles, ou mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Bassin et Franklin, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

3° La belle résidence en briques, double et à deux étages 914 et 916 Union, entre Baronne et Dryades, contenant de chaque côté corridor, 8 chambres, cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme (vieux No 62) rue Union, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Baronne, Dryades (anciennement Philippa) et Perdido, désigné par le No 16 (aussi le No 1) et mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 100 pieds de profondeur.

4° Le joli cottage simple en bois, 614 rue Franklin, entre les rues Lafayette et Poydras contenant 3 chambres, office, cuve, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Lafayette et Poydras, désigné par la lettre A sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, voyer, sous date du 15 février 1872, annexé pour référence à l'inventaire de la succession de Lena Seip pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville le 23 janvier 1882, d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure américaine 24 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur 42 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et doit être pris à une distance de 57 pieds 10 pouces 2 lignes du coin de la rue Poydras.

5° La bâtisse en briques à deux étages bien louée, 609 rue Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant balcon de devant, 7 chambres cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308 borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette désigné par la lettre A, sur un devis fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine, 17 pieds 7 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond 2 pieds 6 pouces de large, conduisant à une autre allée sur le côté du lot, 3 pieds 6 pouces de large et s'ouvrant sur ladite rue Bassin, commune audit lot et autres.

6° La résidence en briques à deux étages, 611 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, galerie sur le devant, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal 188 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308, borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre B, sur le devis sus mentionné ou certificat d'arpentage fait par Arthur De Armas, voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 3 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond de 2 pieds 6 pouces de largeur, conduisant dans une autre allée sur le côté du lot A sur ledit devis, mesurant 3 pieds 6 pouces de largeur et s'ouvrant sur ladite rue Bassin et commune audit lot et autres.

7° La résidence en briques à deux étages 613 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien No municipal 190 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre C, sur le devis sus mentionné fait par Arthur DeArmas, voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à l'acte sus mentionné, passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Bassin sur 56 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée 2 pieds 6 pouces de largeur conduisant à une autre allée sur le côté du lot A, sur ledit devis, de 3 pieds 6 pouces de largeur et s'ouvrant sur lesdites rues Bassin et Commune au dit lot et à d'autres.

8° La résidence en briques à deux étages et échoppe 1306 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin. La bâtisse contenant 4 chambres, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tremé ou Liberté, Conti, Franklin et Bienville, et mesurant 32 pieds 1 pouce et 10 1/2 lignes de face sur la dite rue Conti, sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles, faisant face dans le fond sur une allée de 5 pieds de largeur, commune à ladite portion de terre et autres lots tracés sur un devis annexé pour référence à un acte de partage passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville.

9° Le joli cottage en bois à un étage, 337 Nord Liberté, entre les rues Bienville et Conti, contenant 7 chambres, galerie de côté, allée, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Tremé ou Liberté et Marais, désigné par le No 4 sur un plan fait par Pilié & Springbett, voyers, sous la date du 8 novembre 1838, et déposé pour référence en l'étude de H Davis, alors un notaire en cette ville lequel dit lot mesurant, en mesure anglaise 32 pieds de face à la rue Tremé ou Liberté sur 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

10° Une certaine moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville et borné par les rues Douane, Bienville, l'avenue Carrollton et la rue David, étant la moitié du susdit ilet faisant face à la rue Douane, et mesurant 236 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Douane, 134 pieds de profondeur et façade à la rue David, 134 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et façade à l'avenue Carrollton, et 248 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond, le séparant de l'autre moitié du dit ilet; le tout d'après le plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 10 avril 1879, une copie duquel est annexée pour référence à un acte passé pardevant A. J. Villeré, un notaire en cette ville, le 17 juin 1879.

11° Huit certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, David et Solomon, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, sur un plan dressé par John F. Braun, voyer, sous la date du 24 juin 1884, une copie ou devis de cela étant annexé pour référence à un acte passé pardevant J. G. Eustis, un notaire en cette ville, le 27 mars 1885, d'après lequel dit plan lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir:

Lesdits lots 1, ... et ... mesurant chacun 30 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Douane sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 4 mesurant 24 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Douane 47 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 121 pieds sur la ligne du lot No 3 et 108 pieds 3 pouces 8 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9; les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Solomon sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 7 mesurant 24 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Solomon, 89 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 5 pouces sur la ligne le séparant d'une portion triangulaire de terre formant l'encoignure des rues Bienville et Solomon, et 119 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot No 6; et le susdit lot No 8 mesurant 30 pieds de face à la rue Bienville sur 119 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

12° Un certain ilet de terre, situé dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Cleveland (autrefois Jackson et dernière ent rue Jackson), l'avenue Carrollton, les rues Palmyre et Solomon, contenant trente-six lots, numérotés de 1 à 36 inclusivement, et mesurant 499 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre, 528 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Cleveland (autrefois rue Gasquet), 321 pieds 10 pouces 6 lignes de face à l'avenue Carrollton, 319 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Solomon.

13° Un certain ilet de terre situé dans le septième district de cette ville, autrefois dans la ville de Carrollton et paroisse de Jefferson en cet Etat, borné par les rues Macarty ou Forshey, Olive, autrefois Quinzième, Laurel et Hamilton, et désigné comme ilet No 229 B sur un plan fait par B. F. Nichols, architecte, sous la date du 17 mai 1853 et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 158; lequel dit ilet est subdivisé en vingt-quatre lots de terre, numérotés de 1 à 24 tous deux inclusivement, et mesurant 300 pieds de face à chacune des dites rues Macarty ou Forshey, Olive autrefois Quinzième, Laurel et Hamilton.

14° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Grande Ile de Barataria, dans la Paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés comme lots Nos 40 et 41 sur un plan dressé par P. N. Judice, daté le 6 janvier 1866 et déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant 1 arpent de face au Golfe du Mexique une semblable façade à la Baie de Caminada, avec toutes les profondeurs correspondantes au même du Golf à ladite Baie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en 1 et 2 ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1900, au dessus et en plus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant John G. Eustis, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

W. S. Benedict, O. W. Long, avocats.

20avril—2. 27—mai 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Washington Jackson.

No 52,859—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre daté le 12 avril 1900, rendu par la susdite cour, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique,

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—MARDI, 15 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, la propriété suivante:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Perdido, Union et Baronne, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes sur la rue Carondelet par 100 pieds de profondeur et face à la rue Perdido.

Termes et conditions—Comptant, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. pardevant Omer Villeré Esq, notaire aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 20 27—mai 4 11 15

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE DOUBLE

Nos 5418 et 5420 rue du Camp,

Près l'avenue Peters.

SUCCESSION DE ANDREW MILLER.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 50,078.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 29 mai 1900, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, PAR JAS. A. BRENNAN, 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 23 avril 1900, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Octavie et l'avenue Peters, désignée comme lot No 19 sur un devis de E. Pilié, voyer, daté le 3 août 1899, d'après lequel ledit lot ou portion de terre, commençant à une distance de 118 pieds de l'avenue Peters et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 115 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres de revenu. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 avril—27—mai 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN vertu de et conformément à un ordre signé le 23 avril 1900, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, maintenant absent en congé, Moi, JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 630 rue Gravier, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 29 mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, dans l'affaire de la succession de Dennis Ahern, No 43,616 Cour Civile de District, Division D, tous le droit, titre et intérêt de Dennis Ahern dans et à la propriété ci après décrite à savoir:

DEUX certains lots de terre, avec les améliorations, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Erato Thalie et Constance, désignés par les numéros 4 et 5 sur un plan dressé par C. A. De Armas, le 21 mai 1861, lesquels lots sont contigus et mesurent, en mesure américaine 29 pieds 2 pouces et 3 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur 135 pieds 9 pouces et 8 lignes de profondeur entre lignes de parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt sur les paiements différés et toutes les clauses usuelles d'assurance et de sécurité. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

27 avril—27—mai 1 8 15 22 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Arthur Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 62,087—Division E—Attendu que Baptiste Mason a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur Mason, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

PAUL O. GUERIN, Greffier.

Robert J. Maloney, avocat.

4 mai—4 8 13

Succession d'Elizabeth Gleason, femme d'Edward J. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,096 -Division B—Attendu que Mary Gleason, femme de Jules Raymond, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elizabeth Gleason, femme d'Edward J. Kennedy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN.

3 mai 3 7 12 Greffier.

Bulletin Commercial

Vendredi, 11 mai 1900.

COTON

Marché de la Nlle-Orléans

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,900 balles et 950 à arriver.

Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de 1/8 à 1/2c. plus bas que les cotes suivantes

	Aujourd'hui
Low Ordinary	7 5/8
Ordinary	8 1/4
Good Ordinary	8 3/4
Low Middling	9 3/16
Middling	9 7/16
Good Middling	9 5/8
Middling Fair	9 7/8
Fair	10 5/16

Futures de la Nouvelle-Orléans.

Calmes.

Janvier	7.79@7.80
Février	— @ —
Mars	— @ —
Avril	— @ —
Mai	— @ —
Juin	9.34@7.35
Juillet	9.34@7.35
Août	9.32@9.33
Septembre	9.03@9.04
Octobre	8.31@8.32
Novembre	7.96@8.97
Décembre	7.78@7.79
	7.78@7.79

Marchés divers.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	9 5/8
Mobile	9 5/16
Savannah	9 7/16
Charleston	9 3/8
Wilmington	
Norfolk	9 5/8
Baltimore	9 7/8
Boston	9 3/4
Philadelphie	10 1/8
Memphis	9 5/16
Augusta	9 5/8
St-Louis	9 3/8

Marché de New-York.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes—Middling Gulf 10 1/8

Futures de New-York.

Calmes et stables.

Janvier	8.02@8.03
Février	8.04@8.06
Mars	8.06@8.07
Avril	— @ —
Mai	9.70@9.71
Juin	9.51@9.52
Juillet	9.46@9.47
Août	9.27@9.28
Septembre	8.48@8.49
Octobre	8.21@8.23
Novembre	8.01@8.03
Décembre	8.01@8.02

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	1,739,898 balles
Même temps l'année dernière	2,107,457 balles
A tous les ports des Etats-Unis	6,402,829 balles
Même temps l'année dernière	8,087,285 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—	
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	1,457,240 balles
Même temps l'année dernière	1,613,374 balles
De tous les ports des Etats-Unis	5,357,081 balles
Même temps l'année dernière	6 601,417 balles
STOCKS—	
A la Nouvelle Orléans	163,850 balles
Même temps l'année dernière	375,758 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	352,004 balles
Même temps l'année dernière	763,164 balles

Marché de Liverpool.

SUR PLACE.

Les prix en faveur des acheteurs.

Cotes 5 7/16 pour le middling américain

Futures.

Calmes.

Marché du Havre.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes—66 fr. pour l'Ordinaire (sur place); 65 fr. pour le Très Ordinaire (sur place); 62 1/2 fr pour le Bas (sur place).

Futures.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing 1/8@1/4c plus élevé par livre que le prix suivants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.

SUCRE—OPEN KETTLE—Très fort.

Open Kettle, par livre	3 3/4@4 3/16
Open Kettle centrifugalled par livre	4 1/4@4 1/2
CENTRIFUGAL—Stable	
Plantation granulated	— @ —
Whites	— @ —
Yellows	4 3/8@4 13/16
Seconds	2 3/4@4 1/2
MELASSE—	
OPEN KETTLE Calme	— @ —
CENTRIFUGAL Calme	8@36c par gal
SIROP—	— @ —
SUCRE RAFFINE—	
Cubes	5 25
Powdered	5 15
Standard granulated	5 05
Confectioners' A	5 00

Les cotes ci-dessus sont net sujettes à un escompte comptant de 1 0/0 sur envois payés en 5 jours.

TONNELLERIE.

Nouveaux barils de sucre et de riz, 6 hoops	17c.
Nouveaux barils de sucre et de riz, 8 hoops	39c.
Barils de sucre et de riz de seconde main, 6 hoops	25c.
Barils de sucre et de riz de seconde main, 8 hoops	27c.
Boucauts de sucre de seconde main	90c.
Nouveaux barils de mélasse en cypre	$1 15@1 20
Nouveaux demi-barils de mélasse en cypre	85c
Barils de mélasse de seconde main	85@90c
Nouveaux barillets de mélasse en cypre	60c.
Douves de barils en cypre, par 1000	$13 50@14 75

RIZ.

AU BOARD OF TRADE

Brut—Fort et actif.

Ecalé—Stable.

Cotes—aujourd'hui.

Head	3 1/4@6 1/4c
Straights	2 @3 1/4c
Screenings	1 1/2@2 1/4c
No 2, par baril	1 1/2@1 1/2c

Riz brut—75c à $4 00

SON—Tonne, $10 50 à 11 00

RIZ POLI—$16 00@———.

FARINES.

AU BOARD OF TRADE.

FARINE—

Patente, le baril	$3 80 @3 85
Extra fancy	$3 45 @3 50

Minnesota Patents $4 55 hors du Board of Trade.

FARINE DE MAIS—$2 15@2 20

GRITS—$2 30@2 35

Les cotes de farine et de farine de maïs sont de 10 à 15c. plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE.

MAIS — On cote 50 à — pour le blanc 49 1/2 à 50 pour le mêlé et 50 à — pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 31 @31 1/2; Choix 31 1/2 à 32; Texas No 2— à —.

SON—67 1/2 à 90c.

FOIN — Prime $15 50 à 16 00; Choix $17 1/2 à 18 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2c. plus par boisseau; avoine 4 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau